

Information et incitations

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 40.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E7AIIIM

Présentation

L'objectif de ce cours est de présenter l'impact des asymétries d'information sur les relations contractuelles, ainsi que la construction de mécanismes permettant la réduction des inefficacités résultant de ces asymétries.

Les domaines d'application considérés sont la gestion des risques (environnementaux et IARD), la gestion des ressources humaines et la gestion de politiques publiques.

Plus précisément, le cours traite de l'impact d'une information (privée), non disponible pour l'ensemble des intervenants dans un échange, sur les caractéristiques et l'efficacité de cet échange. Après une présentation des différents types d'asymétries d'information possibles (sur une caractéristique exogène sur un niveau d'effort), le cours analyse les inefficacités de l'échange résultant de chacun de ces types d'information privée et détermine les outils permettant de les réduire. Les modèles théoriques d'anti-sélection et d'aléa moral présentés sont appliqués à différents types de relations bilatérales (assureur/assuré, employeur/salarié, autorité publique/pollueur,...). Pour chacune de ces relations, après avoir comparé la situation d'information symétrique et asymétrique, on détermine la forme du contrat qui incite la partie informée à révéler son information ou à adopter

un niveau d'effort optimal. La modélisation est complétée par des illustrations issues d'études empiriques et expérimentales.

Objectifs

Session 1 : Formule standard : évaluation intégrale en contrôle continu

Session 2 : Ecrit ou oral

Évaluation

Session 1

Une note de contrôle continu comptant pour 1/3 de la note finale

Une épreuve écrite finale de deux heures comptant pour 2/3 de la note finale

Session 2 : une épreuve écrite de deux heures.

Pré-requis nécessaires

- des bases en microéconomie (théorie du consommateur et du producteur)
- des bases en optimisation sous contrainte

Compétences visées

- évaluer l'impact de différents types d'information privée sur les caractéristiques (prix, quantités, niveau d'effort,...) d'une relation contractuelle et les pertes d'efficacité qui en résultent ;
- construire un mécanisme de révélation optimal incitant la partie non informée à révéler son information (si l'information privée concerne une caractéristique exogène)
- construire un mécanisme incitatif optimal (si l'information privée concerne un niveau d'effort)

Bibliographie

Laffont J.J., Martimort D., *The theory of incentives*, Princeton university press, 2002.

Salanié B., *The Economics of Contracts: A Primer*, 2nd
Edition MIT Press, 2005